



Communiqué de presse

Nouméa, mardi 1er décembre

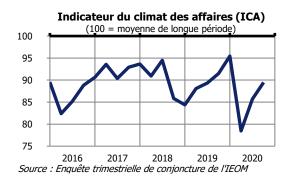
L'IEOM a publié sa note d'analyse conjoncturelle pour le 3e trimestre 2020

La conjoncture économique en Nouvelle-Calédonie au 3e trimestre 2020

« Affaiblie mais résiliente, l'économie calédonienne est déjà tournée vers 2021 »

Au 3^e trimestre 2020, **l'indicateur du climat des affaires (ICA)**, qui exprime l'opinion des chefs d'entreprise interrogés sur la conjoncture, gagne 3,8 points et poursuit donc son redressement entamé au 2ème trimestre. La remontée de 11 pts de l'indice sur deux trimestres ne suffit toutefois pas encore à effacer complètement la chute inédite enregistrée au 1^{er} trimestre (--17 pts). L'indice s'établit ainsi à 89,5 points, un niveau proche de sa moyenne 2019 (pré crise de la Covid-19) et correspondant à une zone de conjoncture « faible à modérée ».

L'amélioration de l'indicateur s'explique essentiellement par la composante du trimestre écoulé, traduisant une poursuite de la normalisation de la situation dans la plupart des secteurs, après



les perturbations de la période de confinement. Un rattrapage (compensation de la période d'inactivité), voire un regain de dynamisme est même observé dans certains secteurs : automobile, travaux de rénovation, amélioration de l'habitat...L'emploi est également mieux orienté et les tensions sur les délais de paiement semblent s'être sensiblement atténuées, contrairement à celles sur les délais et les coûts d'approvisionnement.

En revanche, la composante prévue, qui résume l'appréciation des chefs d'entreprise pour le trimestre à venir, est quasiment stable (contribution marginale à la hausse de l'ICA avec +0,3 point), laissant penser que le redressement pourrait déjà plafonner après ce rebond « mécanique ». Les perspectives d'activité notamment cessent de s'améliorer et pèsent sur l'indice. Les chefs d'entreprise se montrent inquiets et frileux : la priorité est donnée au renforcement de leur trésorerie alors que les projets d'investissements s'amoindrissent ou se décalent. Le contexte est en effet particulièrement troublé, avec une crise sanitaire mondiale qui s'installe dans la durée à laquelle s'ajoute un manque de visibilité lié aux évolutions institutionnelles (tenue du 2e référendum d'autodétermination, potentielle troisième consultation, nature du futur statut...) et des tensions autour de la cession de l'usine du Sud et plus globalement de l'avenir du secteur nickel calédonien.

Les dispositifs d'aides déployés ont manifestement contribué à donner du temps et de l'air aux entreprises, et éviter des effets en cascade négatifs. Toutefois, les préoccupations pour l'année 2021 sont multiples et prégnantes, avec notamment des questionnements sur la solvabilité des entreprises les plus fragiles, une fois les mesures de soutien retirées, et sur la situation des finances publiques déjà tendue avant la crise. Avec d'un côté des dépenses supplémentaires liées aux quatorzaines, aux différentes mesures de soutiens (notamment pour les secteurs durablement sinistrés par la pandémie mondiale), et de l'autre des baisses prévisibles des recettes fiscales (IS, TGC ...), l'équation autour de la contrainte budgétaire est en effet délicate.

Lire la publication sur <u>ieom.fr</u>

L'Institut d'Émission de l'Outre-Mer est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française et Wallis et Futuna) et assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires, le franc CFP; il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés; il conduit la politique monétaire et joue un rôle d'observateur économique; l'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers.

Les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables librement sur le site www.ieom.fr

Contacts presse: Direction: 27.58.22, ieom-nc-direction@ieom.nc

Études et correspondant communication : 27.91.01, ieom-nc-communication@ieom.nc